



Pour diffusion immédiate

Point d'information dans le regroupement des services de sécurité incendie

Regroupement des services de sécurité incendie : Où en sommes-nous ?

St-Michel, 15 janvier 2026 – La MRC des Jardins-de-Napierville tient à informer la population des avancements réalisés dans le cadre du regroupement des services de sécurité incendie annoncé en décembre dernier. Le regroupement progresse de manière positive et suit les étapes requises par les processus administratifs et légaux en vigueur.

Des démarches constructives en cours

Le regroupement des services de sécurité incendie des municipalités de Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Édouard, Saint-Michel, Saint-Patrice-de-Sherrington, Sainte-Clotilde et Saint-Rémi suit son cours. Le déploiement sur l'ensemble du territoire des services de garde interne et externe, ainsi que celui des premiers répondants, nécessitent au préalable l'harmonisation des conventions collectives actuellement en vigueur dans les différentes municipalités ou l'approbation de lettres d'ententes.

En ce sens, un projet de convention collective unifiée, de même que des lettres d'ententes ont été déposés aux exécutifs syndicaux et une demande de regroupement des accréditations syndicales a été envoyée au Tribunal administratif du travail afin d'accélérer le déploiement des services bonifiés offerts à nos citoyens. Les échanges avec les représentants syndicaux progressent dans un climat constructif.

Maintien des services actuels et engagement continu

En attendant la conclusion de ces démarches, le statu quo est maintenu et tous les citoyens continuent de bénéficier des mêmes services de sécurité incendie qu'auparavant. Ainsi, les municipalités qui offraient déjà un service de premiers répondants maintiennent ce service pour leurs citoyens et le déploiement de ce service aux autres municipalités se fera une fois l'unification des conventions collectives complétée ou avec l'approbation de lettres d'ententes.

La MRC poursuit ses démarches auprès des différentes instances. Tous les efforts sont déployés pour franchir rapidement mais rigoureusement chacune des étapes, afin de permettre d'offrir à tous les citoyens les services bonifiés annoncés.

-30-

Pour tout renseignement

Jean-Guy Hamelin
Maire de Saint-Michel
Porteur du dossier au comité intermunicipal
hamelinjg@gmail.com

Yves Boyer
Préfet de la MRC des Jardins-de-Napierville
prefet@mrcjdn.ca

Amélie Latendresse
Directrice générale et greffière-trésorière
MRC des Jardins-de-Napierville
450-454-0559 | 514-725-0559 poste 222
dggt@mrcjdn.ca